

# INTERVENIR APRÈS DES FAMILLES SOUS CONTRAINTÉ



Dans le champ médico-social, les professionnels intervenant sous mandat judiciaire sont conduits à rechercher « l'adhésion » ou la collaboration des familles ou usagers. Leur intervention, visant à mettre en œuvre les attendus d'une mesure judiciaire, se heurte fréquemment à la résistance ou à la passivité de ces mêmes familles.

## Que se passe-t-il ?

Le professionnel de facto semble confronté au paradoxe suivant : être l'acteur du changement dans un système familial contraint qui n'a rien demandé.

## Est-il possible d'aider une personne ou un système familial contraint à se changer ?

Le travail sous mandat questionne ainsi la place du professionnel dans un triangle mandant (*judge*), mandaté (*service et intervenant médico-social*) et sujet du mandat (*usager, famille*).

D'un point de vue systémique, il s'agit de clarifier le contexte d'intervention et la place de chacun et de définir la relation et les règles qui président à la mise en œuvre de la mesure.

Il est alors possible d'envisager les conditions d'une intervention favorisant l'émergence d'un espace de collaboration.

## Référente formation

Geneviève DEBRAY

## OBJECTIFS

Comprendre le changement d'un point de vue systémique.

Repérer les différentes dimensions du paradoxe inhérent à l'aide contrainte et la notion de double-lien.

Identifier la place et le rôle spécifique du professionnel dans l'intervention sous mandat.

Explorer les dimensions d'une mesure d'intervention fonctionnelle favorisant la place d'acteurs de la famille/usager dans le cadre de l'aide contrainte.

## PROGRAMME

Définition du système.

Mise en lien avec le système spécifique de l'aide contrainte « Le changement » d'un point de vue systémique.

**Les enjeux à l'œuvre dans l'aide contrainte :** rôle et place du professionnel mandaté.

Le double lien.

Définition des objectifs et des interactions à l'œuvre entre les acteurs de la mesure judiciaire.

Les stratégies d'intervention fondées sur la compétence des familles.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Apports théoriques.
- ▶ Études de cas apportées par les stagiaires.
- ▶ Mise en situation.
- ▶ Utilisation d'objets flottants.
- ▶ Vidéos.

## PRÉREQUIS

Tout professionnel du champ médico-social exerçant dans le cadre de mesures judiciaires.

 INTRA

 1 session de 4 jours  
+ 1 journée - 35 h

Cette formation est proposée uniquement dans votre institution, sur devis

Une auto-évaluation sera effectuée en fin de stage.

- ▶ Bulletin d'inscription téléchargeable sur : [www.reseau-dijon.com](http://www.reseau-dijon.com)